

Initiales du Président
01768
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE VALCOURT, tenue le mercredi
13 mai 2026 à 19h00 au 541 Avenue du Parc à Valcourt:**

LA SÉANCE ORDINAIRE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR
PATRICE DESMARAIS, DÉLÉGUÉ DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON
DE VALCOURT.

SONT PRÉSENTS :

<u>MUNICIPALITÉ</u>	<u>DÉLÉGUÉ</u>	<u>SUBSTITUT</u>
Bonsecours	Joannie Laforce	
Maricourt	Jean-Luc Beauchemin	Nancy Gagnon
Racine	André Courtemanche	Mario Côté
Canton de Valcourt	Patrice Desmarais	Mario Gagné
Ville de Valcourt	Pierre Tétrault	Julien Bussièrès
Lawrenceville	Carl Massé	Claude Paradis

Madame Célyne Cloutier agit en tant que secrétaire.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur du service de sécurité incendie participe à la
séance.

Présent dans l'assistance : Stéphane Berthelette, officier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET PRÉSENCE

La régularité de la convocation et le quorum ont été constatés.

Monsieur le président ouvre la séance à 19h00.

042-26-05-13 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ATTENDU QUE chacun des membres de ce conseil a pris connaissance de
l'ordre du jour de cette séance ordinaire ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE
TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET
RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour proposé soit accepté tel que lu, présenté ou
modifié selon le libellé suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Remise de la Médaille des pompiers pour services distingués à Jean-Yves Racicot
3. Adoption du procès-verbal du 08 avril 2026
4. Correspondance
5. Administration
 5.1 Comptes à payer et ratification des comptes et salaires payés durant le mois
6. Incendie
 6.1 Intervention avril 2026
7. Période de questions
8. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Initiales du Président
01769
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

**REMISE DE LA MÉDAILLE DES POMPIERS POUR SERVICES
DISTINGUÉS À JEAN-YVES RACICOT**

Monsieur Patrice Desmarais, président du conseil d'administration de la Régie, accompagné de monsieur Frédéric Martineau, directeur du service de sécurité incendie font la remise officielle de la Médaille des pompiers pour services distingués à monsieur Jean-Yves Racicot.

La Médaille des pompiers pour services distingués a été créée le 29 août 1985 par La Chancellerie des distinctions honorifiques à Rideau Hall pour honorer les membres d'un service d'incendie canadien qui ont 20 ans de service, dont 10 ans au moins dans des fonctions qui comportent des risques potentiels. Les services distingués se définissent par une conduite irréprochable et un travail effectué avec zèle et efficacité.

Monsieur Racicot est accompagné de sa conjointe Nadia Beaulieu et de son fils Benjamin Racicot.

Toutes nos félicitations à monsieur Jean-Yves Racicot.

043-26-05-13 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 08 AVRIL 2026**

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 08 avril 2026, au moins deux (2) jours avant la tenue des présentes, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE, APPUYÉ PAR MADAME JOANNIE LAFORCE ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal du 08 avril 2026 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

044-26-05-13 **CORRESPONDANCE**

ATTENDU QU' un rapport de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire jusqu'à celle-ci a été remis aux membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR CARL MASSÉ ET RÉSOLU :

QUE la correspondance reçue soit, par les présentes, adoptée et déposée aux archives de la Régie pour y être conservée et mise à la disposition de ceux qui désireraient en avoir copie et communication, et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les demandes de ce conseil.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Initiales du Président
01770
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

ADMINISTRATION

045-26-05-13 **COMPTES À PAYER ET RATIFICATION DES COMPTES ET SALAIRES
PAYÉS DURANT LE MOIS**

ATTENDU QU' une liste des comptes payés durant le mois d'avril 2026, totalisant une dépense de 102 989.57 \$ a été remise aux membres du conseil au moins 24 heures avant la présente séance;

ATTENDU QU' une liste des comptes à payer au 13 mai 2026, totalisant une dépense de 12 807.91 \$, a été remise aux membres du conseil au moins 24 heures avant la présente séance;

ATTENDU QUE la Régie a versé en salaire net durant le mois d'avril 2026 une dépense qui totalise 21 567.31 \$;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-LUC BEAUCHEMIN, APPUYÉ PAR MADAME JOANNIE LAFORCE ET RÉSOLU :

QUE les chèques #L2600030 à #L2600041 émis pour les comptes payés durant le mois d'avril 2026, totalisant une dépense de 102 989.57 \$ soient ratifiés;

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à émettre les chèques #P2600076 à #P2600096 et C2600012 à C2600013 pour les comptes à payer au 13 mai 2026, pour une dépense qui totalise 12 807.91 \$;

QUE les chèques #D2600124 à #D2600166 émis pour les salaires nets payés durant le mois d'avril 2026, totalisant une dépense de 21 567.31 \$ soient ratifiés.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

INCENDIE

INTERVENTIONS AVRIL 2026

Le conseil de la Régie prend connaissance du rapport d'intervention du mois d'avril 2026.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

Initiales du Président
01771
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

046-26-05-13 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

TOUS LES SUJETS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR DE CETTE SÉANCE
AYANT FAIT L'OBJET DE DISCUSSIONS ET DE RÉOLUTIONS, LE CAS
ÉCHÉANT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CARL MASSÉ :

QUE l'assemblée soit levée à 19h20.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière

Patrice Desmarais, président

*Je, CÉLYNE CLOUTIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, CERTIFIE QU'IL Y A LES CRÉDITS
DISPONIBLES POUR CHACUNE DES RÉOLUTIONS CONCERNÉES DU PRÉSENT PROCÈS-
VERBAL.*

*Je, PATRICE DESMARAIS, PRÉSIDENT, ATTESTE QUE LA SIGNATURE DU PRÉSENT
PROCÈS-VERBAL ÉQUIVAUT À LA SIGNATURE PAR MOI DE TOUTES LES RÉOLUTIONS QU'IL
CONTIENT AU SENS DE L'ARTICLE 142 (2) DU CODE MUNICIPAL.*